

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FEVRIER 2010

Le conseil municipal s'est réuni au complet jeudi 4 février à 19h sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire et a délibéré sur les points suivants :

Election du 6ème adjoint :

Suite à la démission depuis le 1er janvier de Mme Nathalie Vandebossche, le poste de 6ème adjoint était vacant. Seul candidat, M. Joël Ducrocq a été élu au premier tour de scrutin par 22 voix et un bulletin blanc. Il aura comme délégation les fêtes et cérémonies et affaires culturelles.

Le nouvel adjoint a remercié le conseil municipal pour la confiance qui lui a été accordée lors de cette élection il a également remercié Mme Vandebossche qui demeure conseillère municipale, pour son aide et son implication dans ses fonctions tout comme l'avait fait auparavant le maire qui a aussi tenu à remercier Mme Vandebossche pour avoir mené la réorganisation du marché.

Subvention séisme Haïti : une subvention de 500 € a été accordée au secours populaire français pour les sinistrés d'Haïti.

Avance de subvention : comme chaque année avant le vote du budget primitif, le centre socio culturel espace St Gilles et l'office de tourisme bénéficieront d'une avance sur subvention égale à la moitié de la somme allouée l'année précédente.

Subvention 4LTrophy : épreuve à laquelle participe le wattenais Julien Cadyck étudiant à l'Escip de Longuenesse. Le conseil municipal a accordé à l'unanimité une aide de 300 € afin de sponsoriser le véhicule qui participera à un rallye dans le désert marocain avec pour but une action humanitaire.

Demandes de subventions : le conseil a autorisé le maire à déposer des demandes de subvention pour plusieurs projets en cours dans le cadre de la DGE (dotation globale d'équipement) et du FDST (fonds départemental de solidarité territoriale).

Maîtrise d'œuvre du complexe sportif : la commission d'appel d'offres a retenu la proposition de la société Osrose de Roubaix pour assurer la maîtrise d'œuvre du complexe sportif de la rue de Millam, le conseil a validé ce choix.

Vente de locaux : 3 acquéreurs ont fait une proposition pour l'achat de l'ancienne mairie. La commission d'appel d'offres a retenu celle de Mrs Caffray de Watten associé à M. Thibaut de Calais qui ont accepté de payer le prix demandé de 75 000 € et présenté un projet de réhabilitation pour 4 logements et une cellule commerciale. Choix validé par le conseil.

Aucun acheteur ne s'étant manifesté pour l'acquisition du logement de fonction de l'école Drila situé allée des Roses. Le conseil a autorisé le maire à mettre le bien en vente par l'intermédiaire de l'agence immobilière Watt'Immo.

Convention Atesat : le conseil a décidé de prolonger d'un an la convention avec la DDE qui fournit une aide technique à la commune dans le domaine de l'urbanisme notamment.

Enquête publique sur le silo de Holque :

Le maire a indiqué au conseil que son avis était sollicité pour cette enquête publique mais constaté que la commune est mise devant le fait accompli puisque les travaux d'extension ont déjà commencé et que l'édification d'un nouveau bâtiment de 20 090 m³ ne se fait pas sur le territoire communal. Le maire a autorisé des riverains présents dans la salle à s'exprimer sur le sujet mais s'est étonné de la non consultation de l'architecte des bâtiments de France pour cette construction. Par 21 voix et 2 abstentions, les élus ont déclaré leur opposition à la construction du nouveau silo.

Cette décision ainsi que des doléances concernant le passage des camions en centre ville et la construction d'un mur végétal sera versée au dossier d'enquête publique ouvert à la mairie de Holque.

Enquête publique épandage des boues Norampac : une partie de la zone agricole du territoire communal a été retenue comme zone possible d'épandage des boues constituées de chaux provenant des papeteries de Blendecques pour amender les terres, si les agriculteurs concernés en font la demande. Le conseil a autorisé par 18 voix pour et 5 abstentions l'inscription de la zone concernée dans le périmètre d'étude.